

Maître Valérie GARÇON, Avocat au Barreau de BOBIGNY, demeurant 21 avenue du Général de Gaulle, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le MARDI 24 MAI 2022 à 13 H 30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, au Palais de Justice, 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle ordinaire desdites audiences (salle 1), **EN UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés :

Dans un ensemble immobilier sis **à SAINT-DENIS (93200)**

Avenue Maurice Thorez, 6 place de l'Ermitage - cadastré section AD numéro 92 pour 00 hectare 79 ares 06 centiares

Et plus précisément **6 place de l'Ermitage**

Le lot numéro 125 de l'état descriptif de division : Au premier étage, porte droite en sortant de l'escalier,

UN APPARTEMENT de type **F4** comprenant : une entrée, un dégagement, une cuisine, une salle de séjour, trois chambres, une salle de bains, des toilettes et un dressing.

Superficie : 80,38 m² (Loi Carrez). Avec 498/100.000^{èmes} des parties communes générales. - **Ce lot est loué**

Le lot numéro 594 de l'état descriptif de division : **UN EMPLACEMENT DE PARKING AERIEN.**

Avec 5/100.000^{èmes} des parties communes générales.

Le lot numéro 513 de l'état descriptif de division : Au premier sous-sol, **UNE CAVE.**

Avec 10/100.000^{èmes} des parties communes générales.

Cette vente a lieu **à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de la résidence « L'ERMITAGE ILOT 1 » sise 1 à 8 PLACE DE L'ERMITAGE - 93200 SAINT-DENIS**, représenté par son syndic en fonctions, la société ATRIUM GESTION PARIS 17, Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros, inscrite au RCS de PARIS sous le numéro 833 956 922, dont le siège est 16 rue Jacques Bingen, 75017 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés audit siège en cette qualité. Ayant pour Avocat Maître Valérie GARÇON, Avocat au Barreau de BOBIGNY.

MISE A PRIX : 35.000 Euros (Trente-cinq mille euros)

Pour enchérir, il convient de remettre deux chèques de banque, l'un à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats au Barreau de BOBIGNY représentant 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.500 euros et le second chèque d'un montant de 12.000 euros (à valoir sur les frais), à l'ordre de la CARPA.

On ne peut porter d'enchère que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de BOBIGNY.

Fait et rédigé à ROSNY-SOUS-BOIS (93), le 5 avril 2022. Signé : Maître Valérie GARÇON

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- au Greffe du Juge de l'Exécution de BOBIGNY, Immeuble l'Européen, 1 promenade Jean Rostand, (5^{ème} étage), 93000 BOBIGNY, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/09143.

- à **Maître Valérie GARÇON**, Avocat au Barreau de BOBIGNY, demeurant 21 avenue du Général de Gaulle, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS (Email : valerie.garcon@avocats-w2g.com)

- à **Maître Dominique DEMEYERE**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 16 avenue Pierre 1^{er} de Serbie, 75116 PARIS

Tél : 01 86 95 77 45 (Email : contact@demeyere-avocats.com)

Sur les lieux pour visiter le JEUDI 12 MAI 2022 de 11 H 30 à 12 H 30

Site : www.licitor.com